

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

MAIRESSE SUPPLÉANTE DE BROSSARD Nomination de Stéphanie Quintal

Brossard, le 15 mai 2024 – Lors de l'assemblée ordinaire du 14 mai dernier, le conseil municipal de la Ville de Brossard a désigné Mme Stéphanie Quintal, conseillère municipale du district 3 (secteur A), pour agir à titre de mairesse suppléante. Cette nomination est entrée en vigueur le 15 mai 2024, et ce, pour une durée indéterminée.

La mairesse suppléante possède et exerce les pouvoirs de la mairesse lorsque celle-ci est absente du territoire ou est dans l'impossibilité de remplir les devoirs liés à sa charge.

Conformément à la *Loi sur les cités et villes*, une municipalité est tenue d'avoir en tout temps une mairesse suppléante ou un maire suppléant.

Bas de vignette : Stéphanie Quintal, conseillère municipale, district 3 (secteur A).

– 30 –

DIRECTION DES COMMUNICATIONS

2001, boulevard de Rome
Brossard (Québec) J4W 3K5

Tél.: 263 999-4601

brossard.ca

 brossard